

222C2689
FR0000035719-FS0981

14 décembre 2022

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 14 décembre 2022, la société Evermore Global Advisors, LLC¹ (89 Summit Avenue, 3rd Floor - Summit, New Jersey 07901, États-Unis), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 12 décembre 2022, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR² et ne plus détenir, pour le compte desdits clients et fonds, aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR sur le marché.

¹ « *Limited liability company* » agissant en qualité de « *management company* » pour le compte de fonds ; contrôlée conjointement par MM. David Marcus et Eric LeGoff. La société Evermore Global Advisors, LLC déclare agir indépendamment des personnes qui la contrôlent, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.

² Anciennement dénommée VIKTORIA INVEST.